Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15576
27 juin 2022

Les organisations de la société civile qui aident les réfugiés ukrainiens doivent être soutenues

Déclaration écrite n° 746

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le rapport de l'Assemblée parlementaire «Conséquences humanitaires et migrations internes et externes en lien avec l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine» (Doc. 15547) met en avant le rôle de la société civile dans la réponse aux migrations déclenchées par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Nous sommes préoccupés par les actions de la Pologne, qui a reçu la majorité du flux migratoire.

Le financement national y est dirigé vers des organisations favorables aux autorités, telles que «Straż Narodowa» («Garde nationale») de l'extrême droite, qui a déjà mené une campagne de haine contre les réfugiés, ou des organisations liées à l'Église catholique. Les groupes qui ont des antécédents de soutien vis-à-vis des migrants, telles que «Grupa Granica», «Fundacja Ocalenie» ou «Open Dialogue Foundation», ne reçoivent aucun financement national.

L'immense soutien apporté par la société civile aux réfugiés est par ailleurs instrumentalisé par le Gouvernement dans sa lutte contre les institutions européennes dans le cadre de ses violations de l'État de droit, en faisant pression sur l'Union européenne pour débloquer des fonds en raison de la gestion de la crise migratoire en Pologne.

En même temps, une crise humanitaire se profile, car l'État n'accorde pas de soutien financier aux citoyens accueillant des réfugiés, et les autorités n'ont présenté aucun plan pour relocaliser les réfugiés.

Nous demandons à la Pologne de reconnaître le rôle des acteurs de la société civile et de fournir un financement transparent aux organisations qui œuvrent pour l'intégration et la relocalisation des réfugiés ukrainiens.

Signé (voir au verso)

Signé[1]:

GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC
ADONIS Andrew, Royaume-Uni, SOC
ANTONIAZZI Tonia, Royaume-Uni, SOC
BAKER Duncan, Royaume-Uni, CE/AD
BERG Caspar, Van den, Pays-Bas, ADLE
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
FILATOV Tarja, Finlande, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GAVAN Paul, Irlande, GUE
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
HOPSU Inka, Finlande, SOC
JONES Ruth, Royaume-Uni, SOC
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MAIRE Jacques, France, ADLE
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC
MONTEMAGGI Marica, Saint-Marin, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SELNES Lise, Norvège, SOC
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI
UNNELAND Andreas Sjalg, Norvège, GUE

Total = 27

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
   CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
   GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
   PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
   SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
   NI: non inscrit dans un groupe